

De la médecine au droit & prise de notes

Par **nancy 92**, le **24/08/2012** à **19:09**

Bonjour,

Après deux années de médecine non fructueuses, je décide de me réorienter en fac de Droit. J'aimerais avoir quelques conseils concernant la méthode de travail à adopter de la part d'étudiants qui sont déjà passer par la.

Aussi, vaut il mieux prendre ses cours à la main ou avec son pc ?

Y a t-il sur ce forum des étudiants déçus de la fac de médecine qui ont trouvés leur bonheur en Droit ?

Merci d'avance pour votre réponse,
cordialement.

Par **Florent Giraud**, le **24/08/2012** à **19:38**

salut nancy. Bah pour te répondre le mieux est de prendre les cours à l'ordi. Par contre j'espère que tu fais fac de droit par plaisir et non par défaut car cela risque de se solder par le même résultat que ta fac de médecine car ce n'est pas plus facile loin de là...

La méthode de travail hum

Assisté à tous les TD déjà même si tous tes td ne sont pas ramassé les faires car généralement tes devoir tomberont dessus et donc tu sera déjà en avance pour les révisions.

Pour les cours en amphi hump ta plusieurs choix je fais le premier et cela donne des tres tres bon résultats pour ma part :

- tu assiste au cours en t'ayant procuré les cours au préalable du coup tu ne notes rien tu écoute et tu rectifie en cas d'info en plus etc..

- tu n'assiste pas à tous les cours en amphi mais tu révise à la BU le cours car certains prof ne sont soit pas compréhensible ou autres sa arrivent.. Dans ce cas il faut être très rigoureux mais sa marche

Voila il faut être assez autonome et pas attendre qu'on te donne du boulot pour bosser sinon tu ne t'en sortira pas peut être que sa marchera un temps mais tu sera vite dépasser et de nombreuses personnes malgré tout pleins de conseil tombent dans le piège

Amicalement :) si ta d'autres questions n'hésite pas

Par **Newjurist**, le **24/08/2012** à **20:51**

Bonsoir à vous deux,

J'aurais aimé confirmer ce que présente Florent mais je suis très sceptique à sa méthode de travail, comme la fosse.

Tout d'abord Nancy92, je suis un exemple de la reconversion réussie médecine-droit (pour le moment, restons humble). J'ai fait une année de médecine puis je me suis dirigé vers Droit.

Le droit est un domaine obscure mais très intéressant. Quand je suis parti vers Droit, c'était un peu sur un coup de tête. Puis je me suis rendu compte que j'avais un esprit plus philosophique-littéraire-juridique qu'un simple esprit de scientifique formaté :).

La méthode de travail est la même que celle que tu as développée lors de ton année de médecine. Assister aux cours, même s'ils ne sont pas obligatoires, faire ses TDs correctement (sorte de travail continu que tu n'avais pas en médecine), travailler les cours et réussir les examens :).

La faculté de droit est largement plus facile en quantité de travail qu'une première année de médecine. La masse de cours est faible par rapport à celle de médecine, mais la richesse du travail demandé est plus poussée. Du moins à partir de la L2, L3. En médecine, je rappelle qu'il ne s'agit que de QCM.

C'est pourquoi, ne stressez pas par rapport au travail, mais fournissez un travail régulier, quotidien si besoin est (relectures de cours). Faites les TDs avec sérieux et rigueur.

Pour la prise de cours, à vous de voir. En L1 je les prenais à la main, en L2,L3 à l'ordi. Cela dépend entièrement de vous. Mais allez en cours, prenez votre cours.

Par **Candice54**, le **25/08/2012** à **02:34**

Je rebondis également sur les propos des deux posteurs précédents : j'ai eu l'occasion de voir une ancienne étudiante de médecine se casser les dents sur ses deux premières années de droit car elle était un peu partie du principe que le droit était moins dur que la médecine : Faux et archi faux.

Le droit est une matière à part et difficile. Et contrairement à la médecine, la difficulté vient crescendo : ce n'est pas parce qu'on a réussi ses deux premières années qu'on est assuré d'avoir un master. Il faut donc travailler régulièrement et ne pas se reposer sur ses lauriers ;)

Par **DelaBath**, le **25/08/2012** à **02:52**

Concernant la prise de notes :

Pour avoir testé 1 semestre à la main et 1 semestre à l'ordi :

L'ordinateur, s'il permet de rectifier ses notes, de taper plus vite et donc de suivre plus facilement ce que dit le prof sans se soucier d'aller assez vite pour écrire, est plus propice à se laisser aller (internet, je peux parler puisque si je rate 2 phrases mon pote va me l'envoyer par FB donc au final j'ai quand même le cours..)

Personnellement j'ai décidé de me remettre à l'écrit, ma mémoire travaille beaucoup mieux quand j'écris manuellement, tu dois rester concentré sur ce que dit le prof pour avoir le temps de l'écrire. Sans parler du fait que le fait que j'écrive une phrase me la fait mémoriser inconsciemment, beaucoup plus que simplement la taper sur ordinateur.

My 2 cents

Par **Newjurist**, le **25/08/2012** à **08:07**

Re Candice54,

Ah, parce que quand on réussit ses deux premières années en médecine, on est cardiologue?

Comme vous l'avez dit, il s'agit de deux mondes différents. Mais si j'avais à comparer, je dirais que médecine est largement plus difficile que droit.

Première année : 10h de travail/j, de la deuxième à la 6ème année une bonne moyenne aussi de boulot/j, 6ème année on retourne au 10h/j. Ceci pour un total de 8 à 10 ans, voir plus pour certaines spécialités, avec au bout une possibilité d'exercer une profession inintéressante à Dunkerque.

Ne comparons pas l'incomparable donc.

Par **Florent Giraud**, le **25/08/2012** à **12:38**

le droit et la médecine sont deux mondes différents mais il n'y a pas de plus difficile ou de moins difficile les heures de travail ne sont pas les mêmes mais le travail en lui même est bien plus différent aussi donc comme tu le dis toi même ne compare pas l'incomparable

Par **Sara Hajar**, le **25/08/2012** à **14:06**

Bonjour tout le monde,

merci pour vos réponses et vos conseils, je vais prendre le soin de les appliquer.

Concernant la prise de note, je pense opter pour le netbook.

Quant à la comparaison médecine/droit, elle n'a pas lieu d'être puisque en effet ce sont deux

filières totalement différentes.

Cordialement.

Par **Sara Hajar**, le **25/08/2012 à 14:08**

(j'ai oublié de préciser que Sara Hajar et Nancy 92 sont les mêmes personnes, c'est juste que j'ai répondu via fb :))

Par **Newjurist**, le **25/08/2012 à 18:30**

Vous avez raison, on ne peut pas comparer polytechnique et CAP et dire que l'un est plus difficile que l'autre.

Par **Sara Hajar**, le **25/08/2012 à 18:41**

Y aurait-il un peu d'ironie dans votre réponse ? C'est mon ressenti en tout cas.
Mais cette remarque n'a pas lieu d'être puisqu'il s'agit là de deux fac et non d'une faculté et un certificat d'aptitude professionnelle.
Bien à vous.

Par **Newjurist**, le **25/08/2012 à 20:40**

Ou alors...

Polytechnique est une école dans laquelle on cherche à obtenir un diplôme. Et le CAP est un diplôme.

Par **Jacky**, le **25/08/2012 à 21:01**

Je suis partiellement d'accord avec Newjurist.

C'est à dire que si l'on prend les études de droit et de médecine dans leur globalité, entendu ici par la représentation de l'étudiant moyen et tout ce qui va avec (horaire de cours, travail à la maison, vacances); les études de médecine sont plus difficiles, c'est incontestable.

Cependant, si l'on compare les études d'un cardiologue et d'un magistrat, pas sur que celles du cardiologue aient été plus difficiles que celles du magistrat (ou encore d'un commissaire de police) ...

Par **Sara Hajar**, le **25/08/2012** à **21:32**

A chacun son opinion !

Par **Sara Hajar**, le **27/08/2012** à **13:56**

Bonjour,

Merci Paulab, ta réponse est réconfortante !

Je vous donnerai de mes nouvelles à la fin du premier semestre ;)

Sinon, je te conseillerai (avec humilité) de ne pas regretter la médecine, c'est du passé, et on ne sait pas où est le bien.

Maintenant que je vois la difficulté de cette branche (pas seulement la première année mais même la suite), je suis bien contente d'avoir échoué en première année.

Mais si vraiment ton rêve est de devenir médecin, il reste toujours la Belgique :)

Amicalement.

Par **Newjurist**, le **27/08/2012** à **15:37**

Ou la Roumanie aussi.

Par **Sara Hajar**, le **27/08/2012** à **15:56**

Oui, mais les diplômés d'Europe de l'Est sont moins reconnus en France à l'heure actuelle.

Par **Grég A Colson**, le **28/08/2012** à **12:24**

Bonjour,

C'est tout de même bien dommage de continuer ses études (qui te plaisent apparemment) en ayant toujours en tête le regret de ne pas avoir fait médecine non ? En ce cas là ta motivation n'en serait elle pas affectée ? Simples renseignements car je connais des gens qui sont dans un cas similaire !

Par **Sara Hajar**, le **28/08/2012** à **13:04**

Ce n'était qu'une proposition ...

Par **Camille**, le **28/08/2012** à **17:26**

Bjr,

Ben, à défaut de devenir toubib, vous pouvez toujours devenir docteur...

http://www.u-paris2.fr/86799321/0/fiche___pagelibre/&RH=RECHERCHE&RF=THESES

... en droit !

[smile4]

Par **Candice54**, le **28/08/2012** à **17:55**

Je ne vais répondre que partiellement car sinon, je crois que je vais faire un massacre organisé. C'est le genre de discussion que je quitte en général dès le début car l'élitisme est une chose qui m'insupporte au plus haut point, notamment pour avoir été en contact avec des sportifs de haut niveau pendant trois ans qui avaient pris la grosse tête et qui ne trouvaient plus de chaussures à leur taille tant leurs chevilles avaient gonflé...

Bref... Je me suis permise d'intervenir car j'ai eu le droit à un témoignage direct d'une ancienne étudiante en médecine devenue étudiante en droit; ce ne sont pas des ouïs dires ou des bruits de couloir, mais un ressenti concret avec la première intéressée : celle ci m'a affirmé que si la quantité de travail était loin d'être la même (la dessus, je ne vais pas vous contredire, surtout pour la première année qui est de trèèèèèè loin la plus simple); la complexité des matières une fois arrivé en troisième année, voire en master est, si ce n'est plus, au moins aussi difficile que la médecine (toujours d'après cette jeune fille, loin d'être sotté). Alors les discours élitistes des étudiants en médecine ratés, moi, ça me gave (désolée pour le langage; quoique je peux vous assurer que je suis restée soft). J'ai tellement entendu ce discours quand j'ai choisi le droit plutôt que la médecine que ceux qui tiennent, encore aujourd'hui, de telles paroles m'ecoèrent réellement (comment ca, tu as ton bac s avec mention et tu vas en droit ? Ba pourquoiooo tu prends cette voie de garage ? grrr... *envie de meurtre*). Donc à tous ceux qui prétendent que la médecine est plus dure que le droit, venez donc essayer d'obtenir un master juridique, on en reparlera :P

Voilà, je n'irai pas plus loin dans la conversation sinon je risque fort de perdre le peu de sang froid dont je suis dotée :D

Par **Sara Hajar**, le **28/08/2012** à **18:20**

Le but initial de ce topic n'était pas de savoir si médecine est plus compliqué que droit ou le contraire, loin de là.

Et je trouve cette phrase quelque peu agressive "Alors les discours élitistes des étudiants en médecine ratés," ...

Il conviendrait de passer à autre chose que la comparaison médecine/droit.

Par **Candice54**, le **28/08/2012 à 18:27**

Je ne faisais que répondre à Newjurist, ce n'était en rien une attaque personnelle mais un simple état d'esprit que tu risques de rencontrer au cours de ta formation : certains anciens étudiants en médecine lancent régulièrement des piques de ce genre aux "purs" étudiants en droit (j'entends par là ceux qui ont véritablement choisi cette formation dès le départ et non ceux qui se sont rabattus après un échec). Et il est vrai que c'est assez déstabilisant et dégradant. J'ai retrouvé dans le discours de Newjurist cette forme de supériorité; mais ce n'était en rien pour te malmener toi.

Mais il est vrai que j'en ai oublié le sujet principal : pour te répondre à propos de la prise de notes à l'ordinateur, je ne peux que te le conseiller. J'ai commencé sur un netbook en L2 et suis passée sur une notebook en M1 (marre de louper les 5 premières minutes le temps qu'il s'allume). Toutefois, si la plupart utilise cette méthode, il existe également des irréductibles étudiants manuscrits qui ne troqueraient leur plume contre rien au monde. A toi de voir donc ! Mais je te conseille de prendre les deux le premier jour, afin de voir si tu arrives à suivre et si ça te plait vraiment ;)

Par **Sara Hajar**, le **28/08/2012 à 22:28**

Pas de problème !

Merci pour le conseil :)

J'ai commandé mon netbook, c'est décidé je vais opter pour l'informatique !

C'est vrai que l'attitude élitiste est détestable...

Bon courage pour la suite :)

Amicalement.

Par **Candice54**, le **28/08/2012 à 23:12**

Sans indiscretion, tu as pris quoi comme netbook (niveau config) ? Car suivant la marque et le modèle tu devras peut être réduire au minimum l'utilisation que tu en feras. En effet, sur le mien, je n'ai pas téléchargé grand chose et pourtant, au bout d'à peine un an, il mettait un quart d'heure au bas mot avant d'être pleinement actif (autant dire qu'il fallait que j'anticipe l'arrivée du prof avant un cours). Donc si la configuration est celle de base (1Go ou 2Go de RAM), veille à ne pas trop le surcharger et ne t'en servir que pour les cours; au risque sinon, d'être très vite décue.

Par **Sara Hajar**, le **28/08/2012 à 23:16**

J'ai pris un netbook pas cher du tout, mais ce qui m'a poussé à le prendre c'est surtout son autonomie qui peut aller jusqu'à 13 heures.

Quant à la mémoire, il ne servira qu'aux cours et si vraiment ça suffit pas il y a toujours l'option

du disque dur externe.
C'est le hercules ecafé EX HD.

Par **Grég A Colson**, le **29/08/2012** à **11:40**

Hello Sara,

[citation]Quant à la mémoire, il ne servira qu'aux cours et si vraiment ça suffit pas il y toujours l'option du disque dur externe. [/citation]

Je pense que Candice parlait plutôt de la mémoire RAM de ton netbook, soit la mémoire dite "vive". D'après ce que j'ai pu lire celui que tu as commandé tournerait autour de 512 Mo de RAM et 8 Go de mémoire de stockage.

Au risque de faire un cours je vais simplement t'expliquer que la mémoire RAM (couplée au processeur) permet d'accélérer le fonctionnement de ton ordinateur (au niveau des menus, de l'allumage etc ...)

Ainsi 512 Mo est relativement peu sachant que la moyenne pour les netbooks se situent entre 1/2/4 [s]Go[/s] de RAM.

Cependant vu le netbook que c'est il est très possible que son système d'exploitation ne demande que peu de ressources en mémoire vive et en processeur: Tu ne ressentira donc peut-être aucune "lenteur" (et peut être que peu de temps d'attente à l'allumage de ton ordinateur) :)

NB: Si tu as l'occasion d'annuler ta commande MP moi je pourrai éventuellement te conseiller un netbook.

Quant à Paulab, je comprends ce que tu dis, cependant être entourée d'étudiants de médecine n'aide pas forcément à oublier ton "échec". Si j'avais pu faire médecine je l'aurai peut-être fait, mais comme on le voit au concours tout le monde n'en a pas les capacités: il faut donc passer à autre chose. Contrairement aux idées reçues la médecine ce n'est pas pour tout le monde ^^ (le droit non plus remarque :p)

[citation]Ben, à défaut de devenir toubib, vous pouvez toujours devenir docteur...

http://www.u-paris2.fr/86799321/0/fiche___pagelibre/&RH=RECHERCHE&RF=THESES
... en droit ! [/citation]

J'en rit encore :')

Par **Sara Hajar**, le **29/08/2012** à **13:35**

Ah d'accord ! je suis un peu "nul" niveau informatique d'où ma confusion)

Par **Poussepain**, le **29/08/2012** à **13:47**

Bonjour,

Je me permets d'apporter ma pierre à l'édifice, ayant fait deux années de P1, je me suis réorienté en droit. En fin de M2 j'ai fait toute mes années de droit du premier coup.

Il n'y a pas de soucis à te réorienter, perso ça m'avait paru moins frustrant que faire de la bio ou infirmier par défaut. Le droit m'a permis de construire un nouveau projet, et m'a donné de nouveaux horizons. En fin de M2 j'avais vraiment hésité entre les deux, donc ça m'a paru assez évident.

Je me suis senti beaucoup plus à l'aise en droit (c'était un pari car je n'avais aucune appréhension de la matière outre les préjugés communs, surtout que j'avais fait S) Les études de droit offrent vite une bonne approche de la société. La L1 droit est moins bourrin que la P1, et fait plus appel à la réflexion ce qui a été pour moi plus satisfaisant, en médecine j'avais l'impression de n'être une machine à apprendre, et c'est pas ce que je voulais faire de mes études.

Alors certes, l'apprentissage existe en droit (c'est une technique à apprendre avant d'utiliser les règles), mais la masse en L1 est moins importante et il n'y a une plus grande part à la réflexion et à la mise en perspective des connaissances.

Sur le plan de l'apprentissage donc, la P1 est à mon sens plus dur que la L1, et si tu as fait la P1 honnêtement tu seras rompu à l'exercice ce qui est rassurant, surtout quand à côté de toi les bacheliers se plaindront de la quantité de travail, ça te fera bien marrer.

Par contre sur la durée je ne suis pas sûr que médecine soit plus dure que le droit, car en droit la masse de connaissance augmente crescendo jusqu'au M1, et surtout devient très technique avec toujours l'exigence de recul et de réflexion.

En plus si tu veux passer les concours (ce qui, il faut l'avouer, et le passage obligé pour faire du droit à un niveau satisfaisant, avec des responsabilités), tu as intérêt à développer ta culture générale et juridique et pas à te contenter des cours. De plus on est jamais sûr de réussir un concours ou de trouver du boulot.

À côté en médecine, mes nombreux potes qui ont réussi la P1 ont rien glandé les 4 années qui ont suivi, avec honnêtement, selon eux, des années données (genre même question à l'examen de première session et au rattrapage voir d'une année à l'autre) pour ensuite se remettre à faire une année de bourrin pour l'ENC (examen national classant qui permet le choix d'une spé)

les études sont donc plus asymétriques avec des années très dures et très cool, avec quand même au bout la quasi-certitude d'être médecin. Il faut vouloir manger 9 ans d'études, mais le magistrat et l'avocat n'en sont pas loin.

Donc pour moi oui la P1 est plus dure que L1 droit mais le Droit vaut largement la Médecine sur le long terme.

Pour finir, à mon sens la P1 est une expérience de travail qui peut être intelligemment valorisée en droit mais, comme les autres étudiants tout reste à faire. Comme les autres tu sauras vite si tu as "l'esprit juridique" ou pas et si tu aime ça. Mais c'est un projet qui se tient ;)

Par **Grég A Colson**, le **29/08/2012 à 14:16**

Re-Bonjour à tous,

Pour Sara j'espère juste avoir été compréhensible dans mon message, histoire de t'éclairer un peu ;)

Et pour moi Poussepain synthétise bien tout ce qui a été dit, surtout avec cette phrase :
[citation]Donc pour moi oui la P1 est plus dure que L1 droit mais le Droit vaut largement la Médecine sur le long terme.
[/citation]

La grande différence étant l'intensité et la masse de travail demandées lors des deux cursus au fur et à mesure des années. Avec le PACES et ce qui s'en suit les années ne sont pas toutes dans la continuité des précédentes (au niveau de la quantité de travail) P1 // 2 eme année par exemple. En somme ce serait plus des études en "dents de scie".

Avec le droit la difficulté survient plus sur le "long terme" : plus on avance dans les études, plus ça devient compliqué.

C'est bien cela qui a été développé dans tout ce sujet non ? N'ayant pas une grande expérience des études de droit pour l'instant, je ne peux rien affirmer ^^

Par **Sara Hajar**, le **29/08/2012 à 14:29**

Oui oui tu étais tout à fait compréhensible Greg.

Et poussepain, merci d'avoir partager ton expérience, ça fait du bien de savoir que d'anciens étudiants en PACES réussissent en droit et aiment ça.

Greg, on pourra s'exprimer sur notre expérience en droit bientôt :)

Si ce n'est pas indiscret, tu vas faire ta rentrée dans quelle ville ?

Par **Grég A Colson**, le **29/08/2012 à 14:40**

Indiscret ? Du tout, Je rentre en septembre à nancy :)

Bientôt oui et j'espère une longue expérience en droit ^^

Par **Sara Hajar**, le **29/08/2012 à 16:21**

ah d'accord :)

Bonne rentrée alors, vous semblez nombreux sur ce forum a être à Nancy.

Bon courage à nous.

Par **Grég A Colson**, le **29/08/2012 à 17:20**

Oui il semble que nous soyons quelques uns [barre]de la meilleure ville au monde[/barre] de nancy ^^

Tu rentres ou toi ? :)

Et en effet bon courage à nous!

Par **Sara Hajar**, le **29/08/2012 à 17:35**

Lol !

Moi à Tours, loin d'être la meilleur ville au monde ^^.

Par **Candice54**, le **29/08/2012 à 18:47**

Niveau informatique, ca risque d'être délicat si tu veux mon avis. Pour une simple et bonne raison : le système d'exploitation windows demande, pour fonctionner seul, entre 1 et 1,5Go de RAM, c'est à dire simplement pour se lancer, sans aucun programme ouvert. Donc avoir 1Go ou moins de RAM, c'est une hérésie des fabricants de netbooks qui sont d'ailleurs très décriés à ce sujet.

En effet, fournir une machine qui dès le départ ne présente pas le "coffre" nécessaire pour faire tourner windows c'est vraiment une aberration. Tu vas donc devoir te contenter de la bureautique, sans jamais aller plus loin car avec si peu de RAM, ton ordi va sans cesse devoir switcher sur le DD ce qui est beaucoup, mais alors beaucoup plus lent (d'où l'expression "mon ordi rame", qui signifie en fait qu'il a saturé sa RAM).

Je dirai que le minimum vital est donc 2Go de RAM sur un ordinateur fonctionnant sous windows... Et encore, à condition qu'on ne fasse rien de plus que de la bureautique et du surf gentillet. C'est un peu différent sous MAC puisque la majorité de leurs modèles tournent maintenant sur SSD (sortes de disque dur amélioré, qui, lorsque l'ordinateur écrit dessus; ne ralentit presque pas la machine grâce à sa vitesse d'écriture beaucoup plus grande) et que OSX demande beaucoup moins de RAM pour fonctionner.

Toutefois, ca ne m'a pas empêché de prendre 4Go de RAM avec un SSD (pour bien mettre en relief le gros déficit que tu risques d'avoir sur ta bécane).

Un conseil donc : prends bien soin de ta machine et ne télécharge rien de superflu (prends toi une bonne suite bureautique comme Word&cie ou tout simplement un bon freeware). Mets ta musicothèque et ta photothèque sur un autre ordinateur et pense à le nettoyer régulièrement.

Pour l'autonomie, je ne sais pas comment cela se passe dans ta fac mais à Nancy, les amphis présentent presque tous des prises de courant qui répondent au besoin des trois quart des étudiants qui tapent à l'ordi. L'autonomie, à Nancy du moins, n'est donc plus réellement un critère de choix (message à tous ceux qui envisagent d'acquérir une bécane sous peu ;))

Concernant la différence entre médecine et droit, je n'ai jamais dit que la première année

juridique était difficile, au contraire; sur chacun de mes posts je ne cesse de rassurer les étudiants qui entrent en première année en leur expliquant qu'il s'agit d'une année découverte. Alors certes, il n'y a pas de concours à l'entrée; mais pour être totalement franche, je préférerais qu'il y en ait un.

Pourquoi ? Mais tout simplement car je préférerais un concours en bonne et due forme dès la première année qu'un écrémage drastique réalisé sur quatre ans d'affilés. En effet, pour ceux qui ont suivi un master sur Nancy, je suis certaine que vous avez la même impression que moi : la sélection se fait en continu sur tout le cursus. C'est ainsi qu'on voit des gens intelligents, bosseurs, et efficaces finir par rater leur quatrième année sans aucune formation et avec un diplôme de licence qu'on ne peut moins professionnalisant. Alors certes y'a pas de concours au début, mais faire quatre ans dans le vent et finir sans aucune formation pratique, ca peut laisser un gout amer, surtout chez des personnes qui ont les qualités pour réussir.

Comme je n'ai cessé de le répéter, les études de droit sont crescendo : plus ca vient, et plus c'est difficile. Un exemple chiffré tout bête : en master 1 notarial, seulement 45% des élèves ont eu leur premier semestre (et pour en être arrivés là, je peux vous assurer que ceux qui ne l'ont pas eu étaient looooin d'être des tanches); les étudiants en médecine, arrivés en quatrième année ont le même taux d'échec ? Alors certes il n'y a pas la barrière de la P1, mais il y a des obstacles de plus en plus délicats tout au long du chemin.

Pour conclure, je donnerai donc rendez vous aux anciens étudiants de médecine devenus juristes lorsqu'ils auront un master en poche... Vous me direz alors sincèrement si le droit était aussi facile que ca par rapport à la médecine ;)

Par **Sara Hajar**, le **29/08/2012 à 18:52**

Ça fait peur tout ça, c'est ce que me disait une amie, elle trouvait chaque année plus dure que celle passée !

Pour le netbook tant pis, au pire j'en rachèterai un autre en cours d'année, merci pour tes conseils !

Par **Thibault**, le **29/08/2012 à 18:56**

C'est peut-être ce qui fait la qualité de la formation: au lieu d'avoir un concours bête et méchant qui élimine des gens qui feraient de bons médecins, eh bien autant voir sur 5 ans ce que ça donne :)

D'autant plus que les gens qui échouent en M1, comme ça, c'est rare qu'ils aient tout eu du premier coup avant, il y a souvent des signes annonciateurs.

Il n'y a rien de sorcier à la L1, simplement le droit n'a jamais étudié auparavant, donc c'est réellement nouveau: les concepts, qu'on n'imaginait pas forcément, et la méthodologie, évidemment. Et il y a beaucoup de choses à apprendre, si le cliché est un peu chiant à la fin, c'est vrai, il faut apprendre (on ne démontre rien à partir du vide, en même temps...).

Donc pas de souci, si le droit est fait pour toi, tu le sauras. Si chaque année tu patines (en dehors de la L1, car au début on a tous le droit à l'erreur !), alors mieux vaut ne pas faire le forcing...

Et pour éviter d'échouer en M1, mieux vaut rentrer dans des masters sélectifs (donc bosser la licence) qui te permettent, lorsque tu y es, d'en sortir, en principe.

Il ne faut également pas avoir d'a priori sur les professions possibles: on entend beaucoup trop de "je veux être avocat d'affaires", alors que la personne ne sait pas ce qu'est être avocat, ni le droit des affaires...

Donc: boulot, méthode, endurance, et ouverture d'esprit. Venant de médecine, tu as certainement moins tendance à avoir un balais dans le c** que les juristes, donc ne perds pas ce côté car oui, en fac de droit, il y a des gens cool et pas que des minettes à talon ou des BG en costard ! ;)

Bon courage, et bienvenue !!

Par **Sara Hajar**, le **29/08/2012 à 19:12**

Ta dernière ma phrase m'a fait sourire :)
Merci,

Par **Candice54**, le **29/08/2012 à 19:25**

Un conseil qui rebondit sur le post de Thibault : si tu t'aperçois que le droit est fait pour toi, prépare bien ta formation et cherche un master qui a de réelles débouchées. Car on va souvent te sortir : le droit mène à tout; mais encore faut il tirer son épingle du jeu et bien chercher LA formation qui te mènera à ce que tu veux faire.

En effet, l'orientation à la fac est inexistante (au moins à Nancy) même quand tu fais des efforts pour préparer ton avenir. J'ai pris par le passé un rdv pour établir ma formation à moyen terme et la conseillère n'a pas cessé de vouloir m'envoyer vers des études d'avocate pénaliste alors que j'ai une sainte horreur du pénal !

Bref; tout ça pour dire que tu vas devoir fouiner par toi même, dénicher LE métier et LA formation qui te fait vraiment vibrer sans forcément rester cloisonner à la fac de Droit (AES, IUP, écoles etc...). Surveille bien les débouchés de ta formation et son taux de réussite. Un exemple tout bête : cette année dans mon master, on était trois à ne pas vouloir (par choix), faire des études dans le notariat; tous les autres visaient soit le master 2 notarial, soit le CFPN... Ba je peux t'assurer qu'une grosse partie a du chercher des issues de secours car c'est bouché, et pas qu'un peu !

Mais tu n'en es pas encore là, tu as le temps de voir venir ! En premier lieu, regarde ce qui t'attire le plus : public ou privé et ensuite sélectionne les matières qui te font vibrer et dans lesquelles tu as le plus de facilités. Arrivé en L3, faudra commencer à établir des choix plus

précis. Tu trouveras plein de bons conseils et d'idées sur le forum (c'est ici que j'ai peaufiné mon projet et j'en suis vraiment satisfaite ;))

Par **Newjurist**, le **30/08/2012** à **04:32**

Bonjour Candice54,

J'étais en vacances et je n'avais pas accès au forum.

J'ai adoré ton post sur ma façon de comparer Droit/Médecine.

Je ne vois pas ce qu'il y a de péjoratif à penser, étant en Droit, qu'il existe une faculté, qui est plus difficile que celle que je pratique. Pourquoi t'offusquer autant ?

J'ai redoublé 1 fois ma P1 car ce n'était pas le bon choix. J'ai en effet été élevé et conditionné pour faire un futur médecin. Arrivé en P1, je me suis rendu compte que ce n'était pas du tout ce que je souhaitais faire (Ndlr : j'ai fini 400/900). Je n'appelle donc pas ça un échec puisque je n'ai pas travaillé pour y arriver mais plutôt une réorientation.

J'ai ensuite validé ma licence entière avec mention et je suis en master de droit des affaires.

Je pense avoir la légitimité pour juger des deux facultés car j'ai vécu les deux. De plus, j'ai un frère qui est en 6ème année de médecine et deux parents médecins.

Maintenant, j'ai donné mon avis. Tu le partages ou tu ne le partages pas, mais tu n'as pas à juger ce que je pense.

Ce que moi je pense de ce que tu viens de dire, c'est que tu n'y connais rien.

Sarah demandait si des gens ont partagé son expérience et ce que ces gens là en pensaient. J'ai clairement répondu que la P1 est largement plus difficile que la L1, même si elle ne doit pas se reposer sur ses lauriers.

Je développe pour vous, Candice. La P1 c'est : une dizaine de poly de 150 pages qu'il faut connaître MOT pour MOT.

La L1 de droit c'est 5 matières avec 75 pages par cours? Et encore... Ce n'est que du par coeur, c'est bête et méchant. A tout casser t'as un commentaire en constit... Ha oui... Ne pas oublier la méthode du cas pratique.

La P1 c'est aussi : un peu moins de 10 % de réussite contre 25 pour droit ?

Sans oublier que les individus souhaitant aller en médecine sortent de S maximum ES. Que les pourcentages de réussite en S en Droit : 60 % ES : 40% et L : 20% STG : Pas beaucoup.

Maintenant, si tu veux comparer l'ensemble des études, je continue de dire que médecine c'est pas seulement une P1. Certes comme sus dit, il peut y avoir 2 années de flottement en deuxième, troisième année. Mais à partir de la 4ème commence l'externat avec des stages à ne plus en finir, des gardes, des examens à passer. Puis dès la 4ème année les révisions

pour l'ECN reprennent (ceux qui reprennent seulement en 6ème année, j'aimerais bien avoir le feedback de leur classement) parce que comme en Droit Candice, il s'agit d'un ensemble de connaissances sur 6 années pour passer un concours qui est l'ECN. La masse à apprendre pour ce concours dépassera largement la masse que nous, juristes, avons appris en 5 ans.

J'aimerais juste vous montrer un bouquin de révision qu'il est nécessaire de connaître par coeur.

Maintenant Candice, j'ai eu aussi une mention à mon BAC S et je suis allé, pas à défaut, mais par envie en Droit et j'en suis très fier. Mais je n'ai pas honte d'avouer certaines choses, l'inverse serait clairement débile

"Coucou je suis en Bac pro, mais non, ça m'énerve les discours élitistes disant que le BAC S c'est mieux".

Je suis en master de droit des affaires, je vais essayer d'obtenir mon master juridique. Je t'en donnerai des nouvelles.

Chastes baisers Candice.

Par **Boris A.**, le **30/08/2012** à **13:55**

Même si je suis d'accord avec toi sur le fond (l'idée selon laquelle la Médecine est plus dure que le Droit),

J'aimerais rectifier quelques petites choses :

Tout d'abord sur les pourcentages que tu as affilié aux différentes séries des étudiants en droit.

Le 20 % d'STG ... c'est un peu du pipo.

J'ai eu l'occasion d'en parler avec quelques amis d'autres fac et dès la première année, il ne dépasse pas les 10 % (grand maximum !).

Ensuite sur la difficulté de l'ECN. D'accord il s'agit d'un concours extrêmement exigeant mais compare ce concours à celui de l'ENM, un concours dans lequel les informations à connaître sont infinies (prenons seulement l'exemple de l'épreuve de Culture Générale).

Certes la Médecine est exigeante, mais le Droit est, selon le cursus suivi, également un réel parcours d'obstacle !

Par **Candice54**, le **30/08/2012** à **14:50**

Je vois qu'une nouvelle fois je vais devoir me répéter : oui la première année en droit est une vaste blague simplement destinée à faire le tri entre les étudiants capables de suivre des études supérieures et ceux qui ne le sont pas. Ce n'est une épreuve que pour ceux qui ne se

donnent pas les moyens d'y arriver.

Il ne s'agit donc pas ici de comparer la P1 avec la L1 mais la difficulté des études en général. Pourquoi je m'attache tant à cet aspect ? Mais tout simplement car tout au long de mes études j'ai vu des étudiants en médecine utiliser de soit disantes passerelles pour aller directement en L2 et se ramasser lamentablement aux examens. Non pas qu'ils n'étaient pas suffisamment intelligents, mais simplement car ils s'étaient installés sur les bancs de la faculté de droit avec ce regard méprisant plein de supériorité. A tel point d'ailleurs, que lorsqu'ils ont commencé à pécher, à ne plus comprendre certaines notions, aucun étudiant n'a eu envie d'aller les aider.

Aussi, j'ai vu trop d'étudiants en médecine dénigrer cette formation, prétendant qu'ils s'agissaient d'une simple voie de garage pour ceux qui avaient raté leur P1, et ça, ça a le don de mettre les juristes sérieusement en rogne. Après, c'est peut être une déformation nancéienne, je ne sais pas; mais je peux t'assurer que c'est très, très désagréable; surtout lorsqu'on sait que ceux qui témoignent de la difficulté des études de droit n'ont jamais mis un pied en master. Car, ne l'oublions pas, en médecine il y a l'externat; mais en droit il y a la sélection pour les masters, un véritable parcours du combattant !

Car oui, il ne suffit pas d'avoir un master 1 avec mention, encore faut il réussir se faire accepter dans un master 2 ! Et quand on voit de brillants étudiants avec 12 de moyenne recalés à l'entrée d'une formation, on se pose des questions et, pardonne moi l'expression, on sert les fesses. Car pour avoir une telle moyenne, il faut cravacher, oublier toute activité sociale ou sportive et se consacrer uniquement à ses cours. La preuve en est, je ne suis pas sortie une seule fois en deux ans pendant les mois de cours tandis qu'un ami qui est en quatrième année de médecine ne se gêne pas pour sortir quand bon lui semble. Alors peut être a t il des facilités hors du commun... mais bon... ca laisse rêveur.

Mais je comprends ton point de vue, tu n'es pas encore arrivé à la réelle épreuve des études juridiques c'est à dire réussir à entrer en master 2 (après bien évidemment avoir obtenu un master 1 avec une moyenne suffisante) ou passer le concours qui te permettra de terminer ta formation et qui reprend l'ensemble des connaissances acquises en 5 ou 6 ans auxquelles vient se greffer la culture générale, omniprésente en droit. Là encore, je rappelle juste à titre informatif le taux de réussite du premier semestre en m1 notarial : 48%. Il me semble que peu de formations à ce niveau offre des perspectives aussi réjouissantes (surtout quand on connaît l'écémage qui a déjà été fait en amont !!).

Alors certes, il y a bien évidemment des masters qui permettent de contourner ces obstacles; mais pour la plupart, ce sont vraiment des parcours du combattant (comme l'a dit Boris, on peut citer l'ENM, le CFPN, l'examen du barreau, le DJCE) ! Alors quand je vois les efforts que mes camarades et moi avons du fournir pour ne pas quitter le circuit sans le moindre diplôme en poche (car c'est le risque, et perdre 4 ans de la sorte c'est vraiment une aberration); entendre dire que les études de droit ne sont qu'une formalité par rapport à la médecine, ca a le don de m'exaspérer. En outre, ca peut inciter des gens à se lancer dans de telles études au risque de perdre plusieurs années de vie car ils n'ont pas l'autonomie et la caisse nécessaire pour arriver jusqu'au bout.

Par **Newjurist**, le **30/08/2012** à **15:45**

Bonjour Candice,

Là, je comprends ton point de vue.

Ce n'est pas le même débat et tu ne réponds pas au débat rapport difficulté droit/médecine, mais à un débat bien plus grave qui est celui des débouchés.

Et sur TOUS les points que tu as évoqués, je suis d'accord avec toi.

PS: Je ne savais pas qu'il y avait des passerelles P1-> L2 Droit, tu es sûre ?

Par **Candice54**, le **30/08/2012 à 16:14**

Pas réellement puisque la difficulté vient principalement du fait que les masters qui offrent le plus de débouchés sont logiquement les plus prisés; et que pour entrer dans de tels masters, c'est la vraie foire d'empoigne (un peu comme en P1 de ce que j'ai pu en entendre).

Là où je voulais en venir c'est que d'après mon expérience personnelle et les différents témoignages qui me sont parvenus, ces deux formations se valent, sauf qu'une pratique une sélection drastique la première année avec une épreuve au bout de quatre ans et que l'autre opère un crémage épuisant tout au long de la scolarité des étudiants avant de procéder à une nouvelle sélection à l'entrée des M2. Ainsi, la difficulté est inversée, mais elle est bien présente pour les deux parcours.

Pour la passerelle P1/L2, je connais personnellement une étudiante qui en a usée et apparemment, c'est assez courant. Sauf que c'est une aberration puisque ces étudiants sont incapables de suivre correctement 'seuls' (c'est à dire sans l'aide d'étudiants ayant suivi la L1), puisqu'ils ne sont pas dotés de la méthodologie nécessaire et des bases juridiques. Donc ceux qui arrivent en terrain conquis en rabaissant les juristes purs se cassent obligatoirement les dents puisque personne ne souhaite les aider par la suite. Par contre, l'amie en question n'a jamais adopté ce comportement et nous avons donc été un groupe de 3/4 personnes à la soutenir pour lui faire rattraper son retard.

Par **castielle**, le **30/08/2012 à 17:03**

j'ai personnellement bénéficié de cette passerelle (P1->L2). C'est loin d'être insurmontable. Je n'ai pas eu spécialement l'impression d'avoir besoin des étudiants en L2 ayant fait une L1 droit pour réussir. On doit cependant valider(en tout cas dans ma fac)les cours de droit civil de L1 (CM+TD). Concernant la méthodologie, les chargés de TD la répètent beaucoup, même en L2, cela ne m'a donc pas posé plus de problème que ça. J'ai appris les bases juridiques sur le tas.

Après, pour ce qui ait de comparer médecine et droit, je trouve cela plutôt inutile. Est ce plus dur ou moins dur ? Oui, médecine est certainement plus dur.

Personnellement, je n'éprouve aucun regret vis à vis de ma réorientation. J'avais choisi médecine un peu par défaut en terminale.

Par **Candice54**, le **30/08/2012** à **19:32**

Là encore, j'ai l'impression de brasser du vent. Lorsque je dis que les études de droit vont crescendo, je parle notamment de la L3 et de la première année master. Pour avoir fait cette dernière l'année passée, je peux vous dire que c'est le jour et la nuit avec la L3...

Par **Newjurist**, le **30/08/2012** à **20:59**

Re candice,

D'accord avec toi pour [s]l'écémage[/s] (un peu moins pour le crémage :)).

Mais est-il nécessaire de rappeler que certains étudiants ne font que figuration jusqu'à la L3?

En médecine, il n'y a pas de compensations entre matières, ni entre unités. Le système AJAC n'existe pas.

L'écémage est pour moi nuancé jusqu'au M1. Cela ne débute qu'à partir du M1->M2.

Par **Thibault**, le **31/08/2012** à **18:49**

Arrêtez de comparer la difficulté des études, c'est ridicule...

Des gens qui ont bac +7 sont incapable de bosser en intérim, de même qu'un littéraire ne comprend rien à la science des molécules, ou qu'un scientifique ne comprend rien au contrôle de conventionnalité.

Faites l'amour, pas la guerre, ça donnera du boulot à l'avocat qui vous divorcera ;)

Par **Fax**, le **01/09/2012** à **17:23**

Bonjour,

Bon je ne vais pas parler de médecine puisque je ne connais absolument pas et comme cela a été dit plus haut je ne vois pas l'utilité de comparer le niveau de difficulté entre tel ou tel domaine.

Au risque de basculer dans la niaiserie, il me semble que ce qui importe avant tout pour mener sa vie étudiante à terme est l'envie, l'intérêt qu'on porte à telle ou telle matière car je

crois que pour n'importe quelle profession, si on n'est pas passionné on ne devient pas un bon professionnel.

Pour ce qui est de la L1, profite de cette première année pour te familiariser avec la matière sans a priori. Les années suivantes seront l'occasion pour toi de te spécialiser, d'approfondir, de gagner en technicité car le droit est un domaine extrêmement vaste et éminemment technique.

Et je pense que quoi qu'il arrive si ce n'est pas fait pour toi tu t'en rendras vite compte car plus tu avances dans ton parcours universitaire et plus, logiquement, la charge de travail et d'investissement sera importante. Alors comment s'investir sans passion.

Et puis pour ce qui est de la réorientation ressentie comme un échec (ce que je peux comprendre), il faut peut être se dire que ce sont les échecs qui permettent d'avancer.... et puis, on peut avoir plusieurs passions dans la vie: à terme tu peux peut être d'épanouir dans une profession juridique en rapport avec la médecine....

En ce qui concerne la prise de notes, j'ai pratiqué les deux, ordi et manuscrit et pour ma part, pour les CM, l'ordi est assez pratique car cela te permet de revoir le soir ou le lendemain tes notes plus facilement et de te faire des cours propres et bien clairs (n'hésites pas à utiliser des mises en forme avec des couleurs de manière à faire ressortir l'articulation de tes cours). Pour moi, ayant une mémoire visuelle, la mise en page m'aide beaucoup à mémoriser, notamment les plans de cours qui me permettent ensuite de resituer une question dans une partie du cours.

Il faut néanmoins que tu gardes certains cours en prise de notes écrite (par exemple les TD) car pour les examens, il faut que tu gardes l'habitude d'écrire rapidement et lisiblement (pour ma part à ma fac, en L1, la plupart des examens sont des écrits car en première année le nombre d'étudiants est si grand que la fac ne peut matériellement pas organiser d'oraux. Quand les années avancent et le nombre d'étudiants diminue, les épreuves se composent en général de 2 écrits pour les matières à TD et pour le reste, ce sont des oraux.

Bon courage pour cette première année en espérant que le droit te plaise.

Par **Sara Hajar**, le **02/09/2012 à 08:27**

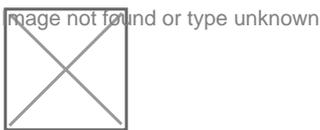
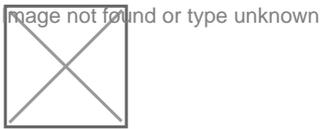
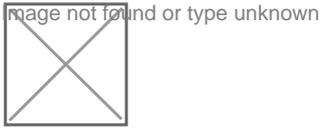
Oui, j'espère que je vais me plaire en droit, j'en reparlerai en cours d'année.
Merci à vous !

Par **Candice54**, le **02/09/2012 à 17:21**

En effet, la mise en page des prises de notes est très important. Il permet d'intégrer le cours beaucoup plus facilement mais également de le comprendre plus rapidement : parfois, les profs ne font pas de plan et la mise en page permet de pallier à cette difficulté et rend le cours plus abordable. Voici un exemple; c'est la mise en page que j'ai l'habitude d'utiliser avec mon code couleur; mais c'est pour te donner une idée de ce à quoi cela peut ressembler.

Je mets en évidence les titres/sections etc... avec des couleurs et une police particulière;

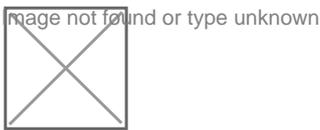
mais à l'intérieur de mon texte, j'essaie d'aérer un maximum et de faire des paragraphes logiques. En outre, je rajoute un code couleur à l'intérieur même du corps du texte (rouge/gras pour les articles; vert/italique pour les exemples, vert/italique/souligné pour les arrêts, rouge italique pour les définitions etc...).



(pardonnez les fautes d'orthographe, ce sont des cours pris à une vitesse folle ^^) Si ça intéresse quelqu'un je vous mettrai tous mes codes couleurs, ça pourrait en inspirer certains ;)

Je précise que cette mise en page est automatique ! C'est à dire que ce n'est pas des couleurs ajoutées le soir mais bien pendant le cours grâce aux différents outils offerts par OpenOffice ou Pages (le word de chez mac). Ainsi, pas de perte de temps puisque chacun de mes codes est préenregistré !

Voilà voilà ! Désolée pour le petit pavé, mais si comme moi vous avez une mémoire visuelle, ce genre d'astuces peut vous aider !



Par Yn, le **03/09/2012 à 10:35**

Salut,

Pour répondre à mon tour aux questions de *nancy92*,

Note avant tout que les attentes peuvent énormément varier d'une fac de droit à l'autre. Quand je lis certains messages expliquant que la L1 se limite à apprendre quelques notions et que ça passe sans trop bosser, je n'ai pas l'impression d'avoir fait la même chose...

Ma L1 était donc divisée en deux blocs :

- Les matières majeures, une de droit public (droit constitutionnel), une de droit privé (droit civil des personnes/famille). Chacune de ces matières étant assorties d'un TD (8x2h) dans lesquels nous devons chaque semaine rédiger intégralement un exercice (commentaire

d'arrêt, dissertation, ...).

- Les matières mineures (cinq ou six avec l'anglais), plus variées allant des relations internationales à l'histoire du droit, etc. seulement sanctionnées par un examen d'une heure à la fin du semestre.

Le droit offre l'énorme avantage de mettre tous les étudiants sur un pied d'égalité : tout le monde part de zéro. Les idées reçues comme quoi les L. réussissent mieux parce qu'ils (elles) rédigent bien sont fausses. Le droit n'est pas de la littérature, si tu dois répéter trois fois la même notion dans la phrase, tu le fais, c'est comme ça.

Pour la méthode de travail, c'est un vaste sujet, et je pense que tu trouveras ta propre méthode au fil des années. Tu ne couperas pas à deux choses : l'apprentissage bête et méchant des notions de cours et la mise en œuvre de la méthodologie du commentaire d'arrêt et de la dissertation, notamment.

Pour la seconde attente, il n'y a pas de mystère, tu devras t'entraîner en rédigeant.

Je pense enfin que l'ordinateur est une très bonne chose pour la clarté, l'organisation du cours avec le plan (les juristes sont très fans des sous-divisions de divisions encore divisées). Un petit netbook offrant un traitement de texte, excel, accès internet me paraît suffisant.

Et concernant le fameux débat "je suis plus intelligent parce que j'ai fait des études plus difficiles", j'ajouterai seulement ceci :

Par **Grég A Colson**, le **03/09/2012 à 18:13**

Re-bonjour,
A candice: Ce code couleur est super, merci du partage !

Et au vu de la tournure du sujet, ne faudrait il pas créer un autre sujet, car la question originelle a été (je pense) largement traitée. Et les derniers message ce sont un peu éloignés de celle-ci :)

Par **bulle**, le **04/09/2012 à 11:05**

Bonjour,

J'aurais bien voulu scinder le sujet pour en créer un autre mais malheureusement cette nouvelle version du forum ne le permet pas contrairement à l'ancienne. Je vais donc renommer le post.

Bulle/La modératrice

Par **Sara Hajar**, le **04/09/2012** à **12:25**

Le cours donne vraiment envie d'être lu ! Super pour ton partage :)

Farha, merci d'avoir partagé ton expérience, c'est vrai que c'est très courageux de ta part de reprendre !

Bonne continuation tout le monde !